



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'administration territoriale, de la gouvernance locale et des affaires coutumières

Plateforme nationale de réduction des risques de catastrophe

Commune Dankpen 1

PLAN COMMUNAL DE CONTINGENCE MULTIRISQUE

PCC Elaboré en	Janvier 2026
Contingences couvertes	Inondations, tempêtes/vents violents, conflits intercommunautaires
Niveau de confidentialité	Relatif
Prochaine mise à jour	Décembre 2028



Mise en œuvre par
giz
Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



Sommaire

Liste des acronymes	iii
Liste des tableaux	iv
Liste des figures.....	iv
Introduction	1
1 PROFIL DE LA COMMUNE.....	2
1.1 Cadre biophysique et administratif.....	2
1.1.1 Localisation et relief de la commune	2
1.1.2 Hydrographie.....	2
1.1.3 Climat	2
1.1.4 Végétation et faune.....	2
1.1.5 Sols.....	3
1.1.6 Organisation administrative	3
1.2 Cadre socio-économique.....	3
1.2.1 Évolution de la population	3
1.2.2 Activités socio-économiques.....	4
1.3 Cartographie des aléas	4
Alea 1 : inondations.....	4
Alea 2 : vents violents	4
Alea 3 : conflits intercommunautaires.....	5
Alea 4 : incendies	5
Alea 5 : Feux de végétation	5
Alea 6: épidémies/ épizooties/épiphyties	5
2 HIÉRARCHISATION DES RISQUES	6
3 SCENARIOS ET CAS DE CONTINGENCE DES ALEAS RETENUS.....	7
3.1 Définition des scénarii	7
3.1.1 Contingence 1 : inondations	7
3.1.3 Contingence 3 : conflits intercommunautaires.....	8
3.2 Indicateurs et conséquences humanitaires potentielles	9
3.2.3 Cas de la contingence 3 : conflits intercommunautaires	9
4 CAPACITÉS DE RESILIENCES DE LA COMMUNE	10
4.1 Capacités des acteurs d'intervention.....	10
4.2 Hypothèses de planification.....	13
4.2.3 Hypothèses de planification de la contingence 3 : conflits intercommunautaires.....	15

5	PLAN DE REPONSE	16
5.1	Plan de réponse de la Contingence 1 : inondations.....	16
5.3	Plan de réponse de la Contingence 3 : conflits intercommunautaires.....	18
6	BUDGET DU PLAN COMMUNAL DE CONTINGENCE	20
7	COORDINATION ET GESTION DES URGENCES.....	20
	Conclusion.....	21
	Annexes	22
	Annexe 1 : Glossaire	22
	Annexe 2 : Budget détaillé du plan de réponse aux inondations.....	23
	Annexe 3 : Budget détaillé du plan de réponse aux tempêtes/vents violents	27
	Annexe 4 : Budget détaillé du plan de réponse aux conflits intercommunautaires	30
	Annexe 5 : Liste des responsables humanitaires	34

Liste des acronymes

ANPC	: Agence Nationale de la Protection Civile
ANADEB	: Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base
CIPLEV	: Comité Interministériel de Prévention et de Lutte contre l'Extrémisme Violent
CNAR	: Coordination Nationale d'Assistance aux Réfugiés
COSO	: Cohésion Sociale des Régions Nord du Golfe de Guinée
CRT	: Croix Rouge Togolaise
CSP	: Corps des Sapeurs-Pompiers
DHAB	: Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base
DPS	: Direction Préfectorale de la Santé
DRPDAT	: Direction Régionale de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FDS	: Force de Défense et de Sécurité
HI	: Humanité Inclusienne
INSEED	: Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques
MSGFPE	: Ministère de la Solidarité, du Genre, de la Famille et de la Protection de l'Enfant
MATGLAC	: Ministère de l'administration territoriale, de la gouvernance locale et des affaires coutumières
MFB	: Ministère des Finances et du Budget
MDATEA	: Ministère Délégué de l'Aménagement du territoire, chargé de l'eau et de l'Assainissement
MEN	: Ministère de l'Education Nationale
MERFPCCC	: Ministère de l'Environnement, des Ressources Forestières, de la Protection Côtière et du Changement Climatique
MSHPCSUA	: Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique, de la Couverture Sanitaire Universelle et des Assurances
MS	: Ministère de la Sécurité
MDMATCTPI	: Ministère Délégué auprès du Ministère de l'Aménagement du Territoire Chargé des Travaux Publics et des Infrastructures
OCDI	: Organisation de la Charité pour un Développement Intégral
OCHA	: Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires
OIM	: Organisation Internationale pour les Migrations
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONAF	: Office National des Abattoirs et Frigorifiques
ORSEC	: Organisation de la Réponse de Sécurité Civile
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PCC	: Plan Communal de Contingence
PCIA	: Plan de Contingence Inter Agences des Nations Unies
PDC	: Plan Communal de Développement
PDI	: Personnes Déplacées Internes
PEM	: Prise en Charge Médicale
PEP	: Poste d'Eau Potable
PNC	: Plan National de Contingence
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	: Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PRC	: Plan Régional de Contingence
QUIBB	: Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SNU	: Système des Nations Unies
UNFPA	: Fonds des Nations Unies pour la Population
UNHCR	: Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
WANEP	: Réseau Ouest Africain pour l'Edification de la Paix

Liste des tableaux

Tableau 1 : Classement des aléas en fonction de leurs sévérités	7
Tableau 2 : Acteurs d'intervention d'urgence dans la commune	11

Liste des figures

Figure 1 : Carte des aléas de la commune	6
Figure 2 : Schéma de la coordination	20

Introduction

La région de la Kara fait face aux effets dévastateurs de divers aléas aussi bien d'origine naturelle qu'anthropique. La fréquence de survenue de ces aléas ainsi que leurs impacts sont accrues depuis quelques années du fait des changements climatiques qui entraînent de plus en plus d'événements hydrométéorologiques extrêmes tels que les inondations, les vents violents, les tempêtes etc. A cela s'ajoute les conflits intercommunautaires, les incendies, les feux de végétation, épidémies/épizooties/épiphyties, accidents de la circulation, risques liés au transport de matières dangereuses, érosions du sol, etc. Cette situation est quasiment vécue par toutes les communes de la région, notamment celle de Dankpen 1.

On assiste ainsi, à des situations d'urgences occasionnant d'importants dégâts matériels et des pertes. Par exemple la commune a enregistré 518 ménages sinistrés d'inondations en 2024. (Evaluations rapides ANPC). L'impact croissant de ces situations auxquelles s'ajoutent les vulnérabilités de toutes natures représentent une menace constante sur la vie et les moyens de subsistances des populations sapant ainsi les efforts de développement de la commune.

Face à ces situations, le pays dispose d'un plan national de contingence (PNC) qui est décliné depuis 2021 en cinq (05) plans régionaux de contingence (PRC) pour prendre en compte les besoins particuliers de chaque région et garantir que les dispositions soient prises en anticipation d'une éventuelle situation d'urgence et de catastrophes.

Dans le souci de mieux prendre en compte les réalités locales des communautés à la base dans le contexte actuel de la décentralisation, il est nécessaire de décliner ces plans régionaux en plans communaux de contingences (PCC). Outil de planification de préparation et de réponse coordonnée, le PCC met les acteurs d'intervention d'urgence dans une synergie d'actions pour une meilleure gestion des situations d'urgence et de catastrophes en vue d'éviter ou réduire les retards, les duplications, voire les omissions.

Le présent PCC est celui de la commune Dankpen 1 élaboré et validé par les acteurs clés de Réduction des risques de catastrophes (RRC) sous la coordination de l'Agence nationale de la protection civile (ANPC). Il s'articule autour de sept (07) points à savoir : le profil de la commune, la hiérarchisation des risques, les scénarii et cas de contingence des aléas retenus, les capacités de résilience de la commune, le plan de réponse, le budget, la coordination et gestion des urgences.

1 PROFIL DE LA COMMUNE

1.1 Cadre biophysique et administratif

1.1.1 Localisation et relief de la commune

Localisation : la commune Dankpen 1 est située entre les latitudes 9,54° et 10,06° Nord, et les longitudes 0,2° et 0,92° Est. Elle est limitée au Nord par la commune Oti-sud 2, au sud-est par la commune Bassar 3, au sud et sud-ouest par la commune Dankpen 3, à l'Est par la commune Dankpen 2, Kéran 2, et à l'ouest par la commune Dankpen 3 et la République du Ghana. Avec une superficie de 859 Km², la commune Dankpen 1 relève administrativement de la préfecture de Dankpen elle-même située dans la région Kara.

Relief : le relief de la commune Dankpen 1 est très peu accidenté et caractérisé par des plaines alluviales à l'Ouest. Ces plaines ont des altitudes très basses comprises entre 100 et 200 m et s'inondent en saison de pluies par l'Oti et ses affluents. Au plan géologique, la commune bénéficie de deux formations principales : les grès argileux de l'Oti bordant toute la partie Ouest de la commune et les shales et grès de Guérin-Kouka. On trouve également des schistes et grès quartzeux du Buem sur l'ensemble de la commune.

1.1.2 Hydrographie

La commune Dankpen 1 fait partie du bassin de l'Oti. Ces ressources en eau sont constituées comme partout ailleurs par les eaux de surfaces et les eaux souterraines. Le réseau hydrographique est composé de la rivière Kara et ses affluents situés à la périphérie Nord de la commune et la rivière Oti qui constitue la frontière naturelle du côté Ouest. Ces deux cours d'eau enregistrent de forts débits au pic de la saison des pluies (août et septembre) suivis des crues devenues récurrentes ces dernières années.

1.1.3 Climat

La commune Dankpen 1 jouit d'un climat soudano-guinéen avec deux saisons bien distinctes : une saison pluvieuse allant de mai à octobre et une saison sèche qui va de novembre à avril marquée par les effets du harmattan. La pluviométrie oscille entre 1200 mm et 1400 mm par an avec des irrégularités saisonnières et interannuelles. Les mois les plus pluvieux sont ceux d'août et septembre. Les pluies connaissent une inégale répartition spatio-temporelle durant la saison pluvieuse. Les températures de la commune sont en général celles de la préfecture avec des moyennes mensuelles variant entre 25 °C et 31 °C.

1.1.4 Végétation et faune

La végétation de la commune est représentée par une savane plus arbustive et herbacée avec des champs et jachères arborées. On y distingue plusieurs essences naturelles parmi lesquelles le karité, le néré qui sont les plus utilisés par la population pour divers besoins. Les autres essences naturelles les plus fréquentes sont : baobab, kapokier, fromager.

Il faut noter que la déforestation est remarquée dans la commune. Elle s'explique par le fait que la population fait la production du bois et du charbon de bois pour usage domestique et à titre commercial et surtout par le manque de reboisement. Les espèces animales ont presque disparu

suite aux actions incontrôlées de l'homme telles que la chasse, les feux de végétation tardifs etc.

1.1.5 Sols

Les données disponibles montrent que les sols du côté Ouest de la commune sont de types ferralitiques dans la plaine de Guérin-Kouka. Ce sont des sols particulièrement aptes à la culture d'igname, du sorgho, du maïs, du soja, du sésame, du riz, du haricot et parfois utilisés comme pâturages.

1.1.6 Organisation administrative

La commune Dankpen 1 est constituée de quatre (04) cantons : Guérin-kouka, Katchamba, Koulfiekou et Nampoch. Elle a pour chef-lieu Guérin-Kouka et est composée de cent trente-trois (133) villages.

1.2 Cadre socio-économique

1.2.1 Évolution de la population

Au Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 5) de 2022, la commune Dankpen 1 comptait une population totale de 76 294 habitants dont 37 663 (49,36 $\approx$ 49%) hommes et 38 631 (50,63 $\approx$ 51%) femmes. Cette population représente 41,09% de toute la population de la préfecture de Dankpen.

Densité et répartition spatiale de la population : la densité moyenne de la commune de Dankpen 1 est de 74 hbts/km² (RGPH 5). Le canton de Guérin - Kouka présente la densité la plus élevée soit 140 hbts/km². Cela s'explique par le fait que Guérin-Kouka est considéré comme le seul centre-ville où vivent une multitude de commerçants et les agents de l'administration publique.

Litiges : les litiges présents dans la commune sont la plupart liés au foncier. Les principaux conflits fonciers enregistrés sont les contestations de droit de propriété, de limites, de droit d'usage et de droit de cueillette ainsi que les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Le règlement des conflits se faisait coutumièrement (chefferie traditionnelle). De nos jours, le recours à la justice coutumière est de moins en moins sollicité. Les justiciables préfèrent suivre la voie judiciaire moderne.

Mouvements migratoires : le chef-lieu de la commune Guérin-Kouka, est le théâtre des immigrations des populations des villages voisins et aussi du personnel administratif affecté dans la commune. On note aussi l'arrivée de commerçants ghanéens, nigériens, burkinabè, béninois et nigériens. En outre, se multiplient les campements peuhls dans la commune qui, naguère nomades, se sédentarisent progressivement. L'émigration est très prononcée dans la commune et concerne les jeunes des deux sexes. Les lieux d'accueil sont d'abord les grandes villes (Lomé, Kara, etc.) du Togo et certains pays de la sous-région (Nigeria, Ghana, Burkina Faso et Niger).

1.2.2 Activités socio-économiques

L'économie de la commune repose essentiellement sur l'agriculture. On y pratique également l'élevage, l'artisanat et le commerce.

Production agricole : l'agriculture est la principale activité de la commune. Elle est caractérisée par de petites et moyennes exploitations dont le labour se fait manuellement. De nos jours, on note également la mécanisation de l'agriculture. Les principales cultures sont les cultures vivrières, les cultures de rente et les cultures maraichères. Les cultures vivrières de la commune sont : l'igname, le maïs, le sorgho, le mil, le riz, le haricot, le voandzou, la tomate, etc. Le soja et le coton restent les cultures de rente.

Production animale : la commune Dankpen 1 est propice à l'élevage. Il est essentiellement pratiqué par les hommes. Dans toute la commune, c'est l'élevage des chèvres et moutons, qui prime sur tous les autres types (porcs et gros bétails) pratiqués en dehors de volailles. La pratique courante en termes d'élevage est celle en divagation. Cette situation provoque souvent des tensions entre éleveurs et agriculteurs aboutissant parfois à l'abattage des bêtes par les agriculteurs.

Production artisanale : l'activité artisanale est importante dans la commune. Elle comprend une grande diversité de métiers notamment la menuiserie, le tissage, la soudure, la boulangerie, la photographie, la coiffure/les tresses, la couture, la mécanique auto, la restauration et la maçonnerie. Le taux de représentativité des hommes et des femmes dans ces métiers est variable. Il faut noter que la plupart des artisans opèrent dans l'informel.

Commerce : le commerce pratiqué dans la commune concerne les produits agricoles, notamment le soja, le maïs et l'igname qui alimentent les marchés locaux. On note également la présence sur certains marchés de produits manufacturiers qui viennent généralement des marchés de Kara, Sokodé ou Lomé.

1.3 Cartographie des aléas

Alea 1 : inondations

Les inondations dans la commune sont souvent causées par la crue de l'Oti, conséquence des pluies diluviennes des mois d'août et septembre. Elles engendrent de nombreux dégâts tels que la perte de cultures, l'écroulement de maisons et de certaines écoles, la dégradation des pistes rurales ou la destruction de certains biens matériels. On note aussi l'inaccessibilité de certaines zones, on enregistre parfois des blessés et aussi des noyades lors de leur traversée. L'aléa inondation peut aussi entraîner des épidémies (choléra, paludisme, etc.). Au total 578 ménages ont vu leurs habitats inondés et 560 ménages ont perdu leurs champs soit 1476,75 ha toutes cultures confondues, évaluations post aléa ANPC, antenne Guérin Kouka, 2024

Alea 2 : vents violents

Les vents violents sont fréquents dans la commune Dankpen 1. Ils surviennent au début (avril-mai) et à la fin (septembre-octobre) de la saison des pluies. Les vents violents dans la commune ont de fortes vitesses avec une intensité moyenne et une tendance d'augmentation. Ces vents

qui arrachent tout sur leur passage sont à l'origine de la dégradation des sols due à l'érosion éolienne, la perte de la biodiversité, la verse des cultures. Ils causent également des pertes économiques, des pertes en vies humaines accroissant ainsi l'exode rural et le nombre de déplacés climatiques (Premier Rapport Biennal Actualisé Togo, 2017). 130 ménages ont été touchés (décoiffements des maisons) par l'aléa vents violents en 2024 d'après les évaluations post aléa ANPC, antenne Guérin kouka.

Alea 3 : conflits intercommunautaires

Les conflits intercommunautaires sont récurrents dans la commune Dankpen 1. Il existe plusieurs types de conflits communautaires : politiques, ethniques/claniques, liés à la transhumance, mais les conflits fonciers sont les plus importants en termes d'impact et sont devenus de nos jours un phénomène récurrent et presque permanent, qui gagnent en intensité au démarrage de chaque campagne agricole et ce, dans tous les cantons. Ces conflits se passent habituellement entre les ethnies de la commune. En plus des lois coutumières, le chef traditionnel et les autres acteurs locaux doivent s'appuyer sur les lois nationales modernes en matière foncière. En juillet 2023, la commune a enregistré un conflit à Kpankpandé entre deux communautés qui s'opposent pour cause d'espace cultivable.

Alea 4 : incendies

Il est caractérisé par son pouvoir à s'étendre rapidement et ses conséquences destructrices tant sur l'environnement dans lequel il évolue que sur les êtres vivants.

Ce phénomène se produit dans la commune Dankpen 1 et a souvent pour cause des installations électriques défectueuses ou surchargées, des sources de chaleur encombrées, une cuisine laissée sans surveillance, les feux criminels etc. Le stockage et la vente illicite des produits inflammables sont des facteurs aggravant les risques d'incendies. 38 cas d'incendies ont été enregistrés en 2024 dans la commune Dankpen 1 (évaluations rapides ANPC, antenne Guérin kouka).

Alea 5 : Feux de végétation

Un feu de végétation est tout feu, naturel ou anthropique non contrôlé, qui se propage et consume une matière organique naturelle comme les arbres, broussailles, herbes ou tourbes. La commune Dankpen 1 enregistre chaque année des cas de feux de végétation occasionnant parfois d'importants dégâts.

Aléa 6: épidémies/ épizooties/épiphyties

La commune fait face à un certain nombre d'épidémies dont les plus récurrentes sont : la méningite, le Choléra, la dengue, le virus LASSA, la fièvre jaune, la rougeole et la paralysie flasque aigue (PFA). Il faut noter que les épisodes de choléra sont souvent liés aux inondations et à l'insalubrité du fait de la prolifération des dépotoirs sauvages.

L'existence des épizooties de charbon bactérien, de peste porcine africaine, de chenille légionnaire d'automne et des criquets pèlerins constitue un risque majeur pour la population.

Aussi, note-t-on la peste des petits ruminants, la pseudo- peste aviaire. En 2024, 01 cas de fièvre jaune, 09 cas de rougeole et 08 cas de méningite ont été enregistrés dans la commune Dankpen 1. (CHP Dankpen, cellule maladies épidémiologiques année, 2024)

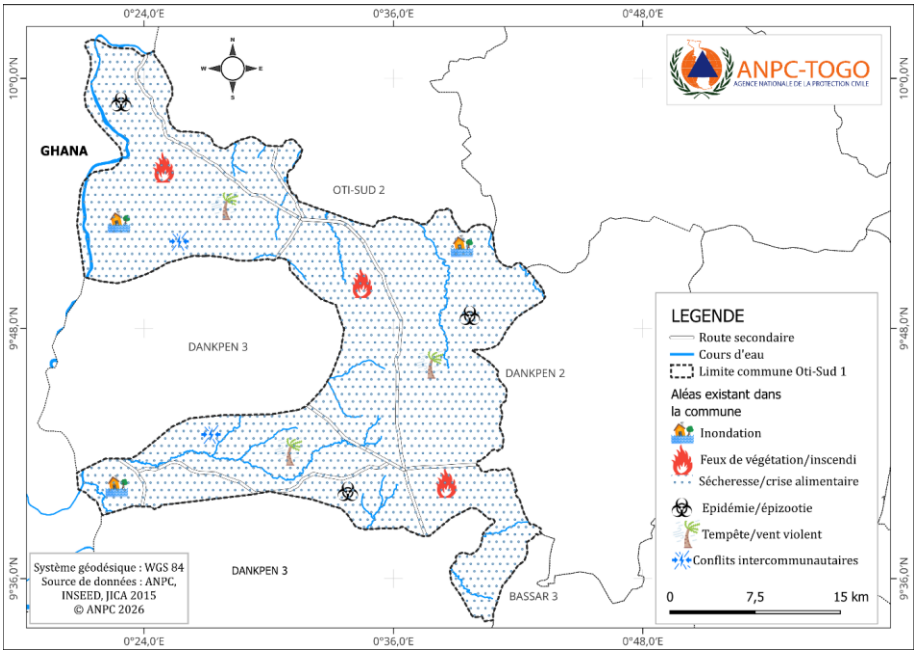


Figure 1 : Carte des aléas de la commune

2 HIÉRARCHISATION DES RISQUES

Selon les analyses de la cartographie des aléas, il apparait que les aléas majeurs identifiés actuellement sont les suivants : les inondations, tempêtes/vents violents, conflits intercommunautaires, incendies, feux de végétation et épidémies/ épizooties/épiphyties.

La méthode d’hiérarchisation utilisée consiste à calculer dans un premier temps la sévérité de chaque aléa sur une période donnée (au moins 5 ans). Les aléas sont ensuite hiérarchisés sur la base de la valeur de leurs sévérités. La sévérité est obtenue par le produit de la valeur de la probabilité et celle de l’impact comme suit : Sévérité = Probabilité x Impact.

La probabilité est estimée sur la base de la fréquence de survenue de l’aléa sur une échelle de 1 à 3 (1 étant la plus faible et 3 la plus forte).

L’impact est une estimation des pertes potentielles sur la population, les biens, les services, les moyens de subsistance et l’environnement exposés. La mesure de l’impact se fait sur la base de plusieurs indicateurs selon l’aléa considéré. Une note est affectée à chaque indicateur sur une échelle de 1 à 3 (1 étant la plus faible et 3 la plus forte). Les valeurs des indicateurs sont ensuite agrégées pour disposer de la valeur de l’impact.

Les résultats de la hiérarchisation des aléas se présentent dans le tableau (No1) ci-dessous.

Tableau 1 : Classement des aléas en fonction de leurs sévérités

Aléas	Probabilité de survenue	Impact	Sévérité	Rang
Inondations	3	3	9	1 ^{er}
Tempêtes/vents violents	3	3	9	2 ^{eme}
Conflits intercommunautaires	2	3	6	3 ^{eme}
Incendies/feux de végétation	1	1	1	4 ^{eme}
Epidémies/Epizooties/Epiphyties	1	1	1	5 ^{eme}

A l'issue de la hiérarchisation, les trois principales contingences retenues pour les vingt-quatre (24) prochains mois, se présentent dans l'ordre suivant : les inondations, les tempêtes/vents violents et les conflits intercommunautaires.

3 SCENARII ET CAS DE CONTINGENCE DES ALEAS RETENUS

3.1 Définition des scénarii

3.1.1 Contingence 1 : inondations

Meilleur cas	De rares localités de la commune connaissent des pluies régulières qui n'occasionnent aucun dégât humain ni matériel.
Cas probable	Plusieurs localités de la commune connaissent des pluies entraînant des inondations. Ces inondations occasionnent certains sinistres et dégâts tels que l'écroulement de certaines maisons et édifices, destruction de cultures, mort/perte de bétails, érosion et submersion de certaines voies perturbant les activités.
Pire cas	La majorité des localités de la commune est touchée par des inondations, occasionnant d'énormes dégâts matériels et des pertes en vies humaines. Principalement on note la destruction des maisons, des récoltes, la perte d'animaux, l'effondrement d'infrastructures socio-collectives et économiques notamment les écoles, les marchés, les édifices d'Etat, les lignes téléphoniques et électriques, le blocage des routes. Sur le plan humain, on enregistre plus d'une centaine (100) de blessés graves, une dizaine (10) de morts et plus de quatre cent (400) sans-abris. Par ailleurs, on dénombre au-delà de six cent (600) déplacés dépourvus de tout et exposés aux risques d'épidémie et de famine. Amplitude : 60 % du territoire de la commune Dankpen 1. Localisation : 80 villages de la commune.

3.1.2 Contingence 2 : tempêtes/vents violents

Meilleur cas	De rares localités de la commune connaissent des tempêtes/vents violents qui occasionnent des dégâts matériels très négligeables.
Cas probable	Certaines localités de la commune connaissent des tempêtes/vents violents qui occasionnent certains dégâts tels que la destruction des habitations, des infrastructures socio-économiques, faisant des blessés graves voire des pertes en vies humaines et des sans-abris.
Pire cas	Une grande partie de la commune est touchée par des vents violents accompagnés ou non de pluies, ravageant tout sur leur passage et occasionnant d'énormes dégâts matériels et des pertes en vies humaines. Principalement, on note la destruction des maisons, des récoltes, des arbres, la perte des animaux, des infrastructures socio-collectives et économiques, notamment les écoles, les hôtels, les marchés, les unités de production, les édifices d'Etat, les lignes téléphoniques et électriques, etc. Sur le plan humain, on enregistre plus d'une centaine (100) de blessés graves, une dizaine (10) de morts et plus de huit cents (800) sans-abris. Par ailleurs, on dénombre au-delà de quatre cents (400) déplacés dépourvus de tout et exposés aux risques d'épidémie et de famine. Amplitude : 70 % du territoire de la commune Dankpen 1 Localisation : 94 villages de la commune

3.1.3 Contingence 3 : conflits intercommunautaires

Meilleur cas	Les cantons de la commune Dankpen 1 connaissent des conflits bien gérés
Cas probable	Certains villages de la commune connaissent des intrusions des animaux dans les champs des agriculteurs entraînant des altercations avec des conséquences mineures souvent réglés au niveau des chefferies et brigades de gendarmeries, la police et le tribunal avec l'appui de la municipalité.
Pire cas	Plusieurs villages de la commune Dankpen 1 connaissent une recrudescence de la destruction des champs. Un conflit généralisé éclate entre les éleveurs et la population ; des dégâts majeurs ont été enregistrés : pertes en vies humaines (01 décès), destruction des cultures (08ha), des récoltes (56t) et destruction du bétail (30 têtes), incendie des habitations (07), fuite des bouviers (20 personnes). Certains villages de la commune Dankpen 1 connaissent des affrontements intercommunautaires liés aux conflits fonciers occasionnant 100 ménages sinistrés dont 50 blessés par armes à feu, 10 morts. Amplitude : 60 % du territoire de la commune Dankpen 1 Localisation : tout le territoire communal

3.2 Indicateurs et conséquences humanitaires potentielles

3.2.1 Cas de la contingence 1 : inondations

Indicateurs	Conséquences humanitaires potentielles
Pluies récurrentes et abondantes ; Réduction de la visibilité ; Etendue de la pluie ; Construction dans des zones inondables ; Envahissement des routes et pistes.	Eroulement des habitations, écoles, centres de santé, ponts, arbres, animaux, champs perdus... ; Nombreux sans abris, déplacement des populations ; Pollution d'eau ; Augmentation des risques d'accidents ; Augmentation des cas de maladies diarrhéiques causant de plus en plus de décès ; Submersion et perturbations des axes routiers ; Perturbation des réseaux électrique et téléphonique ; Perturbation des services et écoles ; Ralentissement des activités socioéconomiques ; Perte en vies humaines.

3.2.2 Cas de la contingence 2: tempêtes/vents violents

Indicateurs	Conséquences humanitaires potentielles
Dévastation de forêts, édifices, habitations, ... Assombrissement de la nature en pleine journée, Grands nuages de poussière avec réduction de la visibilité, Tonnerre et éclairs, Variation brusque de la température ambiante, Vitesse élevée du vent.	Dévastation des formations végétales, Plusieurs personnes/ménages sans-abris, Destruction des infrastructures, Augmentation des cas de maladies respiratoires (méningite, asthme, pneumonie, etc.), Encombrement des axes routiers, Perturbation des réseaux électriques et téléphoniques, Pollution d'eau et de l'air, Chute des arbres, Destruction de vivres et non vivres, Perturbation des activités socio-économiques, Perte en vies humaines.

3.2.3 Cas de la contingence 3 : conflits intercommunautaires

Indicateurs	Conséquences humanitaires potentielles
Mésentente entre les éleveurs et populations riveraines, Recrudescence des intrusions d'animaux dans les champs, Niveau de violence et de litige lié à l'accès aux ressources naturelles, Utilisation des ressources naturelles (foncier, pâturage, eau).	Destruction des cultures, des récoltes ; Destruction des habitations ; Pertes en vies humaines ; Destruction du bétail ; Incendie des habitations ; Fuite des éleveurs. Souillure des eaux et des lieux publics ; Apparitions des zoonoses ; Divagations des animaux entraînant des accidents de circulations.

4 CAPACITÉS DE RESILIENCES DE LA COMMUNE

4.1 Capacités des acteurs d'intervention

Le plan local de réduction des risques de catastrophes prend en compte les actions de résilience pour réduire substantiellement la vulnérabilité de la commune face aux risques majeurs. Ce plan renseigne sur les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de la municipalité en matière de RRC. Il décline les actions prioritaires notamment, la compréhension des risques de catastrophes, le renforcement de la gouvernance en RRC, l'investissement en RRC et le renforcement de l'état de préparation de la commune en cohérence avec les principaux aléas retenus.

Tableau 2 : Acteurs d'intervention d'urgence dans la commune

Acteurs	Localisation	Ressources humaines	Logistique	Rôle et responsabilités
Mairie	Guérin-Kouka	Personnels (42) Maire (01), Adjoints au Maire (02) SG (01) et Conseillers (12) Agents d'appui (19) Collecteurs (36)	01 VL, 07 motos tout terrain, 01 tricycle, petits outillages de travaux publics	Coordonner toutes les actions de prévention, préparation et de réponse aux situations d'urgence en collaboration avec les sectoriels (construction et entretien des ouvrages d'assainissement, gestion des déchets solides et boues de vidange, délivrance des permis de construire, acquisition/réquisition du matériel d'intervention, évaluations post-catastrophes, assistances humanitaires, etc.)
ANPC	Guérin-Kouka	Personnel (10)	01 VL, 01 moto tout terrain, stock de non vivres, gilets de sauvetage (05),	Gérer les situations d'urgences et/ou de catastrophes (évaluations rapides post catastrophes et assistance humanitaire, IEC, etc.).
Solidarités	Direction préfectorale	DP Assistants sociaux	01 moto tout terrain, stock de non vivres, tentes.	Faire des évaluations rapides post catastrophes ; Fournir une assistance humanitaire et le soutien psychosocial ; Réaliser les IEC
Eau et assainissement (DRE, TdE)		Agents (01)	Adduction TdE dans la Commune, 02 châteaux d'eau, 251 forages	Assurer l'approvisionnement en eau potable et l'accès aux ouvrages d'assainissement à la population Réaliser les IEC sur l'ingénierie sociale autour des points d'eau Faire la prévision des crues des cours d'eau Collecter les données hydrologiques pour le SAP
Santé	Tous les cantons	Personnel (107),	06 USP CHP, 01 centre de santé privé, 1 confessionnel, 1 centre de santé public	Assurer la prise en charge, la surveillance épidémiologique, le WASH et le PEV. Mettre à disposition des centres de santé pour servir de sites d'accueil
Education	Tous les quartiers	Enseignants (403 cours primaire) pour les enseignants du collège	EPP 117, CEG 08 Lycées O4	Assurer l'éducation sur la RRC à travers l'intégration de la thématique dans les curricula scolaires

Acteurs	Localisation	Ressources humaines	Logistique	Rôle et responsabilités
		et lycée, confère IESG Bassar		Mettre à disposition les établissements scolaires pour servir de sites d'accueil
Transport (ANAMET)		Collecteurs de données (02)	Stations météo automatiques	Faire la prévision météorologique (saisonnière, mensuelle, hebdomadaire et journalière), la prévision agro météorologique et la prévision climatique Collecter les données pour le SAP
Corps des sapeurs-pompier (CSP)		Officiers	VL (02), Motos (01), VSAV (voiture de Secours et d'Assistance à victimes) (01)	Assure le secours et sauvetage des populations et protéger leurs biens Gérer les incendies, feux de forêt et autres catastrophes etc.
FDS	Tous les cantons	01 Brigade de gendarmerie 04 unités de police	Des moyens logistiques disponibles	Assurer la sécurité des personnes et des biens Participer au secours d'urgence Renseigner les autorités locales
OTR	Guérin Kouka	02 Unités de douane 01 Bureau des impôts	Des moyens logistiques disponibles	Collecter les taxes, impôts et les droits de douanes
Croix rouge togolaise (CRT)	Guérin Kouka	02 sections locales 130 volontaires	Kits de premiers secours	Faire la prévention des RC ; Assurer les premiers secours Collecter de données pour le SAP communautaire (Balises d'alerte) ; Faire la formation en premier secours ; mettre en place les équipes locales de réponse aux catastrophes (CDRT)
Secteur privé	Guérin Kouka	Responsables d'entreprises	Des moyens logistiques disponibles	Contribuer à la gestion des situations d'urgences (logistique)
OSC	Guérin Kouka	Responsables d'ONG et Associations	Des moyens logistiques disponibles	Contribuer au renforcement de la résilience face aux RRC à travers les activités communautaires
Médias et Télécommunications	Guérin-kouka	Personnel : Radio la voix de Dankpen	Togocom 01, Moov 01 Radios (01) ATOP (1)	Diffuser les informations, sensibiliser, communiquer pour le changement de comportement, Assurer la bonne couverture du réseau téléphonique et internet

4.2 Hypothèses de planification

4.2.1 Hypothèses de planification de la contingence 1 : inondations

Hypothèses de planification	Contraintes	Réponses
Les blessés sont évacués à temps.	Insuffisance de moyens de déplacement/inaccessibilité de la zone/Insécurité.	Installation des postes de soins mobiles/aménagement des voies, Renforcement de la présence des FDS/Mobilisation de la logistique des privés et OSC
Les sinistrés sont accueillis et installés dans les familles hôtes et sites d'accueil.	Inexistence des sites d'accueil et des terrains publics, refus et faible capacité d'accueil des familles ; insuffisance de moyens financiers et matériels.	Faire recours aux infrastructures socio collectives (écoles, églises, mosquées, centres communautaires...), sensibilisation des familles ; aménagement des sites d'accueil ; mobilisation des ressources internes et externes (fonds des PTF, du secteur privé, des ONG et de la diaspora).
Les victimes surtout les plus vulnérables bénéficient d'une prise en charge psychosociale	Insuffisance des spécialistes	Renforcement des capacités des acteurs concernés Recrutement des spécialistes
Les cas de malnutrition sont pris en charge	Absence d'aliments nutritifs appropriés, Insuffisance des spécialistes en nutrition, Insuffisance de moyens financiers.	Mobilisation des ressources internes et externes (fonds des PTF, des ONG, du Privé et de la diaspora). Renforcement des capacités du personnel soignant et les ASC.
Les sinistrés sont assistés en vivres, non vivres et en eau potable.	Insuffisance de moyens financiers et matériels. Inexistence ou Insuffisance des magasins de stockage Indisponibilité des vivres et non vivres sur le marché local Difficulté d'accès aux zones/Insécurité	Mobilisation des ressources internes et externes (fonds des PTF, des ONG et de la diaspora), Aménagement des magasins de stockage Pré positionnement des vivres et non vivres. Aménagement des voies Renforcement de la présence des FDS
Les enfants déplacés sont scolarisés.	Manque de salles de classes, du matériel didactique, mobiliers scolaires (table-banc, bureau, armoire) et du personnel enseignant.	Mobilisation des ressources internes et externes (fonds des PTF, du privé, des ONG et de la diaspora); Installation, équipement des salles de classes mobiles et recrutement du personnel enseignant.
Les habitations et les infrastructures socio-collectives sont réhabilitées	Insuffisance de moyens financiers	Mobilisation des ressources internes et externes (fonds des PTF, des ONG, du Privé et de la diaspora).

4.2.2 Hypothèses de planification de la contingence 2 : tempêtes/ vents violents

Hypothèses de planification	Contraintes	Réponses
Les sinistrés sont accueillis et installés dans les familles hôtes et sites d'accueil.	Inexistence des sites d'accueil, de terrains publics, refus et faible capacité d'accueil des familles ; insuffisance de moyens financiers et matériels.	Faire recours aux infrastructures socio collectives (écoles, églises, mosquées, centre communautaire...), sensibilisation des familles ; aménagement des sites d'accueil ; mobilisation des ressources internes et externes (fonds des PTF, du secteur privé, des ONG et de la diaspora).
Les blessés sont évacués à temps.	Insuffisance de moyens de déplacement/ Difficulté d'accès aux zones/Insécurité.	Installation des postes de soins mobiles/aménagement des voies, Renforcement de la présence des FDS/Evacuation par voie aérienne/Mobilisation de la logistique des privés et OSC.
Les cas de malnutrition sont pris en charge	Indisponibilité des aliments spécialisés nutritifs Insuffisance des spécialistes en nutrition Insuffisance de moyens financiers.	Mobilisation des ressources internes et externes (fonds des PTF, des ONG, du Privé et de la diaspora) Renforcement des capacités du personnel soignant et les ASC Recrutement des spécialistes.
Les victimes surtout les plus vulnérables bénéficient d'une prise en charge psychosociale	Insuffisance des spécialistes	Renforcement des capacités des acteurs concernés Recrutement des spécialistes.
Les sinistrés sont assistés en vivres, non vivres et en eau potable.	Insuffisance de moyens financiers et matériels. Inexistence ou Insuffisance des magasins de stockage Indisponibilité des vivres et non vivres sur le marché local Difficulté d'accès aux zones /Insécurité	Mobilisation des ressources internes et externes (fonds des PTF, des ONG et de la diaspora) Aménagement des magasins de stockage Pré positionnement des vivres et non vivres Assistance par largage Aménagement des voies Renforcement de la présence des FDS
Les habitations et les infrastructures socio-collectives sont réhabilitées	Insuffisance de moyens financiers	Mobilisation des ressources internes et externes (fonds des PTF, du secteur privé, des ONG et de la diaspora).
Les enfants déplacés sont scolarisés.	Manque de salles de classes, du matériel didactique et du personnel enseignant.	Mobilisation des ressources internes et externes (fonds des PTF, des ONG et de la diaspora); Installation, équipement des salles de classes mobiles et recrutement du personnel enseignant.

4.2.3 Hypothèses de planification de la contingence 3 : conflits intercommunautaires

Hypothèses de planification	Contraintes	Réponses
Les déplacés sont accueillis et installés sur les sites d'accueil sécurisés.	Inexistence des sites d'accueil, risque d'insécurité sur les terrains publics, insuffisance de moyens financiers et matériels. Insuffisance du personnel des FDS et des autres services impliqués	Aménager les sites d'accueil ; mobiliser les ressources internes et externes (de fonds des PTF, des ONG et de la diaspora). Renforcement de la présence des FDS et des autres services impliqués
Les blessés sont pris en charge à temps.	Insuffisance de moyens de déplacement/ difficulté d'accès aux zones/Insécurité.	Recourir au matériel des FDS et des autres acteurs du milieu Evacuer les blessés graves Installer des postes médicaux avancés Renforcer la présence des FDS.
Les déplacés sont assistés en vivres et non vivres et approvisionnés en eau potable.	Absence de vivres et non vivres, insuffisance des moyens financiers et matériels.	Mobilisation des ressources internes et externes (fonds des PTF, des ONG et de la diaspora).
Les victimes sont assistées pour la réhabilitation de leurs habitations	Manque de capacité en matière d'évaluation des dommages, insuffisance de moyens financiers	Recourir à l'ANPC et Solidarités pour les évaluations rapides. Mobiliser les ressources internes et externes (fonds des PTF, des ONG et de la diaspora).
Les enfants déplacés sont scolarisés.	Insuffisance de salles de classes, du matériel didactique et du personnel enseignant.	Mobiliser les ressources internes et externes (fonds des PTF, des ONG et de la diaspora); Installer et équiper les salles de classes mobiles et recruter le personnel enseignant.
Les agriculteurs et les éleveurs sont sensibilisés sur le vivre ensemble.	Manque de cohésion sociale et recrudescence des violences	Organiser des campagnes de sensibilisation sur la cohésion sociale et le vivre ensemble.

5 PLAN DE REPONSE

5.1 Plan de réponse de la Contingence 1 : inondations

a. Déclaration de l'urgence		
L'urgence est déclarée par le Maire, sur la base des informations reçues des structures administratives, autorités locales.		
b. Objectifs (pour plus de 400 ménages et infrastructures socio-collectives)		
- Assister les personnes affectées en vivres et non vivres ; - Prendre en charge (médicale, psychologique et sociale) les personnes affectées ; - Réhabiliter les infrastructures socio-collectives et les habitations détruites ; - Aménager les voies d'accès alternatives ; - Renforcer les moyens de subsistance des personnes affectées.		
c. Coordination		
Acteurs	Activités	
Maire	Assurer la coordination de la préparation, de la réponse et de relèvement	
d. Mise en œuvre		
Acteurs	Activités	
ANPC, CSP, FDS, Directions régionales de l'agriculture, de la santé, Solidarités, Pistes rurales, Environnement, la mairie, Organisations villageoises, SNU, ONG/OSC, la CRT.	-Assurer le secours et sauvetage ; -Collecter, analyser et diffuser les données ; -Mobiliser les ressources pour assistance aux personnes affectées ; -Distribuer les vivres et non vivres, les intrants agricoles et les médicaments ; -Intensifier la communication sur les bonnes pratiques alimentaires, d'hygiène et d'assainissement auprès des populations affectées ; -Sensibiliser les populations sur les bonnes pratiques avant, pendant et après les inondations ; - Prendre en charge (médicale, psychologique et sociale) les personnes affectées ; -Sécuriser et protéger les personnes affectées et leurs biens. - Aménager les voies d'accès	
e. EVALUATION		
Acteurs	Activités	
Mairie, ANPC, Solidarités, Santé, agriculture, eau et assainissement, travaux publics/Pistes rurales, CRT, OSC, environnement, chefferie traditionnelle, CDB ...	Evaluer l'ampleur des dégâts, pertes et besoins d'assistance.	
f. Les ressources disponibles		
Ressources humaines		
Toutes les catégories d'agents de l'Etat, les OSC et du secteur privé.		
Ressources Matérielles		
- Logistique de la mairie - Logistique de la gendarmerie et de la police - Logistique des Sapeurs-pompiers et ANPC - Logistique des différentes Directions Préfectorales.	Moyens à disponibiliser avec le concours des différentes autorités communales et les différents Responsables de Services.	

· Logistique des communautés à la base, des OSC et des privés		
g. Ressources financières		
Ressources financières internes		
Ressources de l'Etat, mairie, des OSC et des Privés	Créer un fonds d'aide aux urgences	
h. Ressources externes		
Fonds des partenaires internationaux et de la diaspora	Organiser des tables rondes de mobilisation des fonds pour les urgences	
i. Responsabilités de l'évaluation de la contingence		
Types requis d'évaluation rapide des besoins	Partenaires /Participants	Rapportage
Evaluation rapide des besoins à partir du constat des dégâts. (24 heures)	Commune, ANPC, Solidarité, Agriculture, Croix-Rouge, agences du SNU intervenant dans la région, OSC, etc.	Maire
Monitoring	Commune, ANPC, DP Solidarité, Croix-Rouge, SNU, OSC, etc.	Maire

5.2 Plan de réponse de la Contingence 2 : Tempêtes/Vents violents

a. Déclaration de l'urgence	
L'urgence est déclarée par le Maire, sur la base des informations reçues des structures administratives, autorités locales.	
b. Objectifs (pour plus de 400 ménages et infrastructures socio-collectives)	
- Assister les personnes affectées en vivres et biens non alimentaires ; - Prendre en charge (médicale, psychologique et sociale) les personnes affectées ; - Dégager les voies encombrées par les débris (arbres, habitations, etc.) ; - Rétablir les infrastructures socio-collectives et les habitations détruites ; - Renforcer les moyens de subsistance des personnes affectées.	
c. Coordination	
Acteurs	Activités
Maire	Assurer la coordination de la préparation, de la réponse et du relèvement
d. Mise en œuvre	
Acteurs	Activités
ANPC, CSP, Agriculture, Santé, Solidarités, Environnement, Mairies, Organisations villageoises, SNU, OSC et la CRT.	-Assurer le secours et sauvetage, -Collecter, analyser et diffuser les données, -Mobiliser les ressources -Distribuer les vivres et les biens non alimentaires, les intrants agricoles et les médicaments, -Intensifier la communication sur les bonnes pratiques alimentaires, d'hygiène et d'assainissement auprès des populations affectées, -Sensibiliser les populations sur les mesures préventives aux urgences, - Prendre en charge les personnes affectées sur le plan médical et psychosocial, -Sécuriser et protéger les personnes affectées.
e. EVALUATION	

Acteurs		Activités
Mairie, ANPC, Solidarités, Santé, agriculture, eau et assainissement, travaux publics/Pistes rurales, CRT, OSC...		Evaluer l'ampleur des dégâts, pertes et besoins d'assistance.
f. Les ressources disponibles		
Ressources humaines		
Toutes les catégories d'agents de l'Etat et des OSC et du secteur privé.		
Ressources Matérielles		
- Logistique de la mairie - Logistique de la gendarmerie et de la police - Logistique des Sapeurs-pompiers et ANPC - Logistique des différentes Directions Préfectorales. - Logistique des communautés à la base, des OSC et des privés		Moyens à disponibiliser avec le concours des différentes autorités communales et les différents responsables de services.
g. Ressources financières		
Ressources financières internes		
Ressources de l'Etat, mairie, des OSC et des Privés	Créer un fonds d'aide aux urgences	
h. Ressources externes		
Fonds des partenaires internationaux et de la diaspora	Organiser des tables rondes de mobilisation des fonds pour les urgences	
i. Responsabilités de l'évaluation de la contingence		
Types requis d'évaluation rapide des besoins	Partenaires /Participants	Rapportage
Evaluation rapide des besoins à partir du constat des dégâts. (48 heures)	Directions Préfectorales, Croix-Rouge, agences du SNU présentes dans la région, élus locaux et l'administration communale, OSC, etc.	Maire
Monitoring	Directions Régionales, les Communes, Croix-Rouge, SNU, OSC, etc.	Maire

5.3 Plan de réponse de la Contingence 3 : conflits intercommunautaires

a. Déclaration de l'urgence	
L'urgence est déclarée par le Maire, sur la base des informations sécuritaires et locales.	
b. Objectifs pour 50 ménages	
- Prendre en charge (médicale, psychologique et sociale) les personnes affectées ; - Réhabiliter les infrastructures socio-collectives et les habitations détruites ; - Assister les personnes affectées en vivres et non vivres ; - Renforcer les moyens de subsistance des personnes affectées ; - Sensibiliser les agriculteurs et éleveurs sur la cohésion sociale et le vivre ensemble.	
c. Coordination	
Acteurs	Activités
Mairie et FDS	Assurer la coordination de la préparation, de règlement du conflit et du relèvement.
d. Mise en œuvre	
Acteurs	Activités

Mairie, FDS, ANPC, CSP, Directions préfectorales de l'agriculture, de la santé, Solidarités, Environnement, les CDQ, CVD, CCD, Organisations villageoises, les PTF, OSC et la CRT.	- Assurer le secours et sauvetage ; -Mobiliser les ressources pour assistance aux personnes affectées ; -Distribuer les vivres et les non vivres ; -Collecter, analyser et diffuser les données, -Intensifier la communication sur la cohésion sociale et le vivre ensemble ; - Prendre en charge les personnes affectées sur le plan médical et psychosocial ; -Sécuriser et protéger les personnes affectées ; -Construction et réhabilitation des abris.	
e. Evaluation		
Acteurs	Activités	
Acteurs de la plateforme communale RRC.	Evaluer l'ampleur des dégâts, pertes et besoins d'assistance.	
f. Les ressources disponibles		
Ressources humaines		
Toutes les catégories d'agents de l'Etat, des OSC et du secteur privé.		
Ressources Matérielles		
• Logistique de la mairie • Logistique de l'ANPC ; • Logistique de la gendarmerie, de la police • Logistique des Sapeurs-pompier • Logistique des différentes Directions préfectorales, • Logistique des comités de base, des OSC et des privés	• Moyens à disponibiliser avec le concours des différentes autorités communales et les différents responsables de services.	
g. Ressources financières		
Ressources financières internes		
Fonds du gouvernement, de la Commune, des OSC et des Privés	Créer un fonds d'aide aux urgences	
h. Ressources externes		
Appel de fonds des partenaires internationaux et de la diaspora	Organiser des réunions de crise et d'appel de fonds	
i. Responsabilités de l'évaluation de la contingence		
Types requis d'évaluation rapide des besoins	Partenaires /Participants	Rapportage (Qui ?)
Evaluation rapide des besoins à partir du constat des dégâts. (48 heures)	Directions préfectorales, Croix-Rouge, PTF présents dans la préfecture, les élus locaux et l'administration communale, les OSC, etc.	Maire, FDS, ANPC
Monitoring	Mairie, FDS, directions préfectorales, les communes sœurs, Croix-Rouge, PTF, OSC, etc.	Maire, FDS, ANPC

6 BUDGET DU PLAN COMMUNAL DE CONTINGENCE

Le budget ci-dessous est un récapitulatif des budgets sectoriels pour la réponse aux trois contingences retenues à savoir : inondations, tempêtes/vents violents et conflits intercommunautaires.

N°	Intitulés	Inondations	Tempêtes/vents violents	Conflits intercommunautaires	TOTAL
1	Préparation	75 600 000	25 000 000	2 387 500	102 987 500
2	Réponse	85 111 000	16 050 000	23 730 000	124 891 000
3	Relèvement	10 100 000	35 000 000	28 123 600	73 223 600
4	Coordination	8 540 550	3 802 500	1 406 180	13 749 230
	TOTAL	179 351 550	79 852 500	55 647 280	314 851 330

Le coût total du Plan de Contingence 2026-2028 de la commune Dankpen 1 s'élève à **trois cent quatorze millions huit cent cinquante et un mille trois cent trente (314 851 330) FCFA**.

7 COORDINATION ET GESTION DES URGENCES

Le Maire est responsable de la mise en œuvre du plan communal de contingence en collaboration avec les acteurs de la plateforme locale RRC avec l'appui technique des antennes de l'ANPC. Celui-ci est responsable de son déclenchement, de la conduite et de l'arrêt des opérations pour les situations d'urgence et de catastrophes limitées dans le périmètre communal.

Commenté [N1]: Etant sur le plan communal, après le Maire c'est le Chef d'antenne ANPC et non le Directeur régional ANPC .

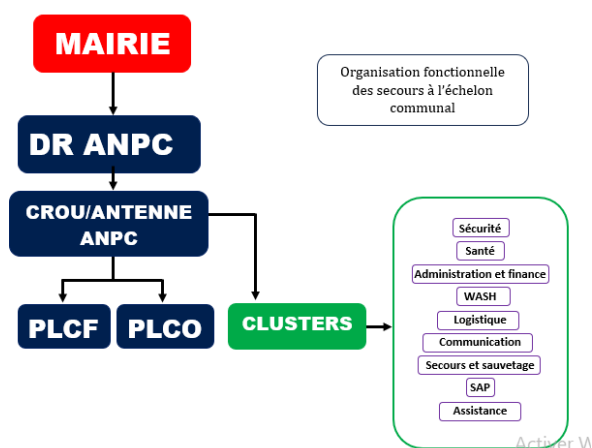


Figure 2 : Schéma de la coordination

Conclusion

Le profil humanitaire de la commune présente des aléas d'ordre naturel et anthropique à savoir les inondations, vents violents, incendies, conflits intercommunautaires, épidémies/épizooties/épiphyties et la sécheresse/crise alimentaire, etc. L'analyse des données desdits aléas collectées auprès des acteurs de la plateforme locale a permis de retenir les aléas majeurs objet du présent plan.

L'atelier d'élaboration du PCC a retenu sur la base de la grille d'analyse trois (03) aléas qui sont apparus comme les plus récurrents et les plus sévères dans le contexte de la commune. Des études thématiques minutieuses sur ces contingences ont permis d'en faire des scénarii et de proposer des plans de réponse appropriés et budgétisés pour les vingt-quatre (24) prochains mois. Ce Plan de contingence a été élaboré de façon participative par les acteurs de la plateforme communale RRC. Il reste un outil d'orientation, d'aide à la prise de décision et de plaidoyer.

Vu l'ampleur des actions et des ressources à mobiliser, sa mise en œuvre nécessite l'implication et les efforts de tous (autorités administratives, autorités traditionnelles et coutumières, services techniques préfectoraux, Organisations de la Société Civile, médias, Comités de Développement à la Base, etc.). Ceci nécessite pour son appropriation, une large diffusion à travers les canaux les plus appropriés de la commune. Ce plan est dynamique et peut être actualisé suivant l'évolution de la situation humanitaire de la commune.

Annexes

Annexe 1 : Glossaire

Aléa : un aléa est un phénomène naturel ou provoqué par l'homme, qui peut causer des dommages physiques, des pertes économiques, ou menacer la vie humaine et le bien-être, s'il se produit dans une région habitée par l'homme, une zone agricole ou industrielle.

Catastrophe : Evénements, ou succession d'événements, qui crée des victimes et provoque des dommages et/ou des pertes dans les biens, des infrastructures, les services vitaux et les moyens de subsistance, à un degré qui dépasse les capacités normales des communautés de faire face sans assistance extérieure.

Assistance humanitaire : l'assistance consiste en la fourniture de denrées alimentaires, de vêtements, d'abris, de médicaments, de soins médicaux et de toute autre aide similaire, indispensable à la survie des populations et propre à alléger la souffrance des victimes.

Evaluation des aléas ("analyse" des aléas) : Processus par lequel on estime, pour une zone définie, les probabilités d'occurrence d'un phénomène potentiellement destructeur, d'une magnitude donnée, dans un laps de temps spécifié. L'évaluation des aléas implique l'analyse de témoignages historiques formels ou informels, et une interprétation qualifiée des cartes topographiques existantes, géologiques, géomorphologiques, hydrologiques, et de celles montrant l'usage du sol.

Évaluation des risques (analyse des risques) : Processus par lequel sont déterminées la nature et l'amplitude des pertes (dues à une catastrophe) qui peuvent être anticipées dans une région particulière et dans un laps de temps spécifié. Une évaluation des risques implique une analyse et une combinaison des données théoriques et des données empiriques sur les points suivants : les probabilités de réalisation d'aléas de catastrophes connues, de forces ou d'intensités données, pour chaque région ("carte des aléas"); les pertes (aussi bien physiques que fonctionnelles) attendues de l'impact de chaque menace de catastrophe potentielle, pour chaque élément menacé, dans chaque zone ("analyse de la vulnérabilité" et "estimation des pertes attendues").

Résilience : Aptitude d'un individu, d'une communauté, ... à se construire et à vivre de manière satisfaisante en dépit de circonstances traumatiques.

Risque : Pour des raisons pratiques, le risque est défini comme les pertes attendues (pertes de vies, blessures, dommages à la propriété, grave perturbation des activités économiques) causées par un phénomène particulier. Le risque est fonction de la probabilité d'occurrence particulière des aléas et des pertes que chacun d'eux va causer.

Vulnérabilité : Degré auquel une communauté, une structure, un service ou une région géographique vont vraisemblablement souffrir des dommages ou de graves perturbations sous l'impact d'une catastrophe menaçante particulière, dommages dus à leur nature, à leur type de construction, et à leur proximité d'une zone dangereuse ou d'une région favorable aux catastrophes.

Annexe 2 : Budget détaillé du plan de réponse aux inondations

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations	Structures responsables
I	ACTIVITES DE PREPARATION						
1.1	Achat de médicaments et de solutés pour plus de 50 blessés (kit de premiers secours)	Plus de 50 kits	0	Plus de 50 kits (60.000*50)	3 000 000		
1.2	Acquisition de produits, matériels et équipements de désinfection	Pulvérisateurs (10) EPI (20)	-	Pulvérisateurs (10) _EPI (20)	900 000	Mai-juillet En collaboration avec la DHAB, CRT	
1.3	Pré positionnement des médicaments de prise en charge, produits, matériels à la Formation Sanitaire Chef-lieu de la commune	Personnel + ressources financières + véhicule	Personnel + véhicule	Ressource financière	1 000 000	Mars -avril En collaboration avec la DPS	
1.4	Renforcement des capacités des agents de santé sur les urgences sanitaires	Formateurs + salle de réunion + ressources financières	Salle de réunion	Formateurs + ressources financières	2 500 000	Février -avril En collaboration avec la MERF	
1.5	Mettre en place la plateforme Communale RRC	PM	-	1 000 000	1 000 000	Janvier-mars En collaboration avec l'ANPC	
1.6	Acquisition des poubelles (25) et sacs poubelles (2 rlx de 20)	Poubelles + véhicule +carburant + prise en charge + personnel	Véhicule + personnel	Poubelles + carburant + prise en charge	1 500 000	Lors du sinistre	
1.7	Acquisition des kits d'hygiène et de dignité (brosses à dent, pâte dentifrice, lingettes et serviettes hygiéniques ...)	Kits d'hygiène et de dignité + véhicule +carburant + prise en charge + personnel	Véhicule + personnel	Kits d'hygiène et de dignité +carburant +	5 000 000	Janvier-mars collaboration l'ANPC En avec	

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations	Structures responsables
				prise en charge			
1.8	Suivi de la mise en œuvre de la réglementation sur l'occupation du sol	PM	PM	PM	0	Décembre - Février	
1.9	Organiser des séances IEC : confection des panneaux signalétiques ; sensibilisation	Radio + personnel + salle de réunion ressource financière + panneaux signalétiques	Salle de réunion + radio + personnel	Ressource financière	800 000	Janvier -février En collaboration avec la MERFPCCC	
1.10	Acquisition et pré positionnement du matériel d'intervention (gilets de sauvetage, tentes, bâches à eau, bladers, EPI...)	Matériel d'intervention + véhicule +carburant + prise en charge + personnel	Véhicule + personnel	Matériel d'intervention + carburant + prise en charge	5 000 000	Février -mars En collaboration avec l'ANPC	
1.11	Renforcement de capacités des chefs traditionnels, CDB, des leaders d'opinion des villages à risque d'inondation	Ressources financières + véhicule + personnel	Véhicule + personnel	Ressource financière	1 000 000	Février- avril	
Sous-Total I					21 700 000		
II	ACTIVITES DE REPONSE						
2.1	Prise en charge médicale et psychosociale de 200 sinistrés	02 psychologues + véhicule +carburant + prise en charge	Véhicule	02 psychologues +carburant + prise en charge	1 500 000	Juillet-octobre En collaboration avec la DPS et l'AS	
2.2	Installation des postes de soins mobiles	PM	PM	PM	0	Mai-juin En collaboration avec la DPS	

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations	Structures responsables
2.3	Distribution des comprimés de chlore et approvisionnement en eau potable	Chlore + véhicule citerne + carburant + prise en charge	Chlore + véhicule citerne	Carburant + prise en charge	1 200 000	Avril- juin en collaboration avec la DHAB, CSP, DRE, Hydraulique	
2.4	Désinfection des sites et habitations	Carburant (10 litres * 5 jours * 2 motos * 02 équipes) Prise en charge 5000*2 agents* 02 équipes * 5 jours)	Motos + agents	Carburant + prise en charge	200 000	Mai à juillet et septembre à novembre En collaboration avec la DHAB	
2.5	Distribution des poubelles et sacs poubelles aux sinistrés	PM	PM	PM	0	Avril à juin et septembre à novembre	
2.6	Pompage et évacuation des eaux dans les zones inondées	PM	0	PM	0	Mai à octobre	
2.7	Assistance en vivre et non vivre	400 kits alimentaires (maïs, riz, tomate, ...) + ustensiles de cuisine + carburant + véhicules + per diem	Véhicules	400 kits alimentaires (maïs, riz, tomate, ...) + ustensiles de cuisine + carburant + per diem	25 000 000	Mai- juin et septembre - octobre En collaboration avec l'ANPC	
2.8	Installation et sécurisation des sinistrés sur les sites d'accueil	Convoyage et montage des tentes sécurisation des sites d'accueil		Convoyage et montage des tentes sécurisation des sites d'accueil	700 000	Mai- juin et septembre - octobre En collaboration avec le MSPC	
2.9	Prise en charge des cas de malnutrition (100 enfants)	Agents de santé + aliments enrichis + véhicule + carburant + prise en charge	Agents de santé + véhicule	Aliments enrichis + carburant + prise en charge	1 000 000	Mai-juin et septembre - octobre En collaboration avec la DPS	

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations	Structures responsables
Sous-Total II					29 600 000		
III	ACTIVITES DE RELEVEMENT						
3.1	Construction et entretien des ouvrages d'assainissement	PM	0	PM	0	Pluriannuelle	
3.2	Réalisation des ouvrages d'approvisionnement en eau potable	PM	0	PM	0	Pluriannuelle	
3.3	Désinfection des sites d'accueil des sinistrés	100 000	0	100 000	100 000	Juillet - aout et novembre En collaboration avec la DHAB	
3.4	Appui aux ménages sinistrés pour la relance des AGR (transfert monétaire à 400 sinistrés)	400	0	400	4 000 000	Juillet et novembre	
3.5	Construction et réhabilitation des habitations et édifices endommagés	PM	0	PM	PM	Pluriannuelle	
3.6	Identification d'un site pour la construction d'un centre pour les sinistrés dans la commune	PM	PM	PM	PM	Pluriannuel En collaboration avec l'ANPC	
3.7	Construction d'un site pour les sinistrés dans la commune	PM	PM	PM	PM	Pluriannuel En collaboration avec l'ANPC	
3.8	Equipement du centre des sinistrés	PM	PM	PM	0	Pluriannuel En collaboration avec l'ANPC	
Sous-Total III					4 100 000		
TOTAL					55 400 000		
Coordination (5%)					2 770 000		
TOTAL GENERAL					58 170 000		

Annexe 3 : Budget détaillé du plan de réponse aux tempêtes/vents violents

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations	Structure responsable
I	ACTIVITES DE PREPARATION						
1.1	Sensibiliser la population sur l'entretien des toitures	Radio + personnel + salle de réunion ressource financière	Salle de réunion + radio + personnel	Ressource financière	800 000	Janvier -février En collaboration avec la MERFPCCC	
1.2	Organiser des sessions de formation pour les artisans sur l'entretien et les constructions résilientes aux vents violents	Formateurs + salle de réunion + ressources financières	Salle de réunion	Formateurs + ressources financières	2 500 000	Février -avril En collaboration avec la MERF	
1.3	Achat de médicaments et de solutés pour 50 blessés (kit de premiers secours)	Le personnel + véhicule + ressource financières	Personnel + véhicule	Ressource financière	2 500 000	Avril -mai En collaboration avec la DPS	
1.4	Pré positionnement des médicaments de prise en charge, produits, matériels à la Formation Sanitaire Chef-lieu de la commune	Personnel + ressources financières + véhicule	Personnel + véhicule	Ressource financière	1 000 000	Mars -avril En collaboration avec la DPS	
1.5	Mettre en place la plateforme locale RRC	PM	PM	PM	PM	Janvier -février En collaboration avec l'ANPC	
1.6	IEC (émissions radios, sensibilisation de masse, kits de communication...)	Radio + personnel + salle de réunion ressource financière	Radio + personnel +salle de réunion	Ressource financière	1 200 000	Février -novembre En collaboration avec l'ANPC	
Sous-Total I					8 000 000		
II	ACTIVITES DE REPONSE						

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations	Structure responsable
2.1	Prise en charge médicale et psychosociale des sinistrés	02 psychologues + véhicule + carburant + prise en charge	Véhicule	02 psychologues + carburant + prise en charge	500 000	Mai- novembre En collaboration avec la DPS et l'AS	
2.2	Approvisionnement en eau potable avec un camion-citerne	Citerne + carburant + personnel	Citerne + personnel	Carburant	500 000	Lors du sinistre En collaboration avec la DRE et CSP	
2.3	Distribution des comprimés de chlore	Comprimés du chlore + carburant + personnel	Comprimés de chlore + personnel	Prise en charge + carburant	500 000	Avril- novembre En collaboration avec la DHAB	
2.4	Distribution des poubelles et sacs poubelles aux sinistrés	Poubelles + véhicule + carburant + prise en charge + personnel	Véhicule + personnel	Poubelles + carburant + prise en charge	1 500 000	Lors du sinistre	
2.5	Assistance en vivre, non vivre	Personnel + véhicule + 50 sacs de maïs et 50 sacs de riz + tôles et pointes	Véhicule + personnel	50 sacs de maïs et 50 sacs de riz tôles et pointes	10 000 000	Lors du sinistre En collaboration avec l'ANPC	
2.6	Installation et sécurisation des sites d'enregistrements des déplacés	Personnel + véhicule + carburant + prise en charge	Personnel + véhicules	Carburant + prise en charge	200 000	Lors du sinistre En collaboration avec l'ANPC	
2.7	Prise en charge des cas de malnutrition	PM	0	PM	PM	Mai-juin et septembre - octobre En collaboration avec la DPS	

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations	Structure responsable
Sous-Total II					13 200 000		
III	ACTIVITES DE RELEVEMENT						
3.1	Réhabilitation des ouvrages socio-collectifs (écoles, marchés, centres de santé, route, etc.)	PM	-	PM	PM	Après la crise	
3.2	Réalisation des ouvrages d'approvisionnement en eau potable (PEA)	PM	0	PM	PM	Pluriannuelle ; En collaboration DRE	
3.3	Appui aux groupements, associations, coopératives pour la relance des AGR	PM	-	PM	PM	Après la crise	
3.4	Construction/réhabilitation des habitations et édifices endommagés	PM	0	PM	PM	Pluriannuelle	
Sous-Total III					0		
TOTAL					21 200 000		
Coordination (5%)					1 060 000		
TOTAL GENERAL					22 260 000		

Annexe 4 : Budget détaillé du plan de réponse aux conflits intercommunautaires

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Acteurs de mise en œuvre et observations
I	ACTIVITES DE PREPARATION					
1.1	Achat de médicaments et de solutés	Médicaments ; Solutés et consommable (Blessés : 50*10 000) ; déplacés (100 ménages : 3 000*2*500)		Médicaments ; Solutés et consommables	3 500 000	DPS
1.2	Pré positionnement des médicaments de prise en charge, produits, matériels et équipements de désinfection par la DPS	1Vehicule ; Carburant ; manutention ; magasin ; magasinier (Carburant=50*695)	1Vehicule ; magasin ; magasinier ; manutention	Carburant	34 750	DPS
1.3	Renforcement des capacités des agents de santé sur les urgences sanitaires	(Formateurs=2*40 000*3 ; Chauffeurs=25 000*3 ; Carburant = 13900 ; Nbre de participants = 14*35 000*3+5 000*14 ; location de salle=30 000*3)	2 Formateurs de niveau régional ; 14 participants ; 1 chauffeur ; 1 véhicule ; une salle ; vidéo projecteur	Prise en charge ; location de salle et carburant	1 960 500	DPS
1.4	Trois réunions de la plateforme locale RRC	6 cartons d'eau (4500*6)	6 cartons d'eau		27 000	ANPC
1.5	IEC (émissions radio)	Radio et ressources humaines (3 Emissions radiophoniques= 3*50 000)	Ressources humaines ; radio communautaire	Ressources financières	150 000	ANPC
1.6	IEC (4 sensibilisations de masse)	Voiture ; carburant ; ressources humaines ; matériels sono ; chaises ; collation (carburant 20*4*695 ; sono : 4*10000 ; chaises : 100*100*4 ; collation : 20000*4)	Voiture ; ressources humaines	Carburant ; matériels sono ; chaises ; collation	215 600	ANPC
1.7	IEC (Confection et diffusion des Spots)	Journaliste ; techniciens radio ; radio communautaire (confection des spots 50000*1 ; diffusion :2000*3*7)	Journaliste ; techniciens radio ; radio communautaire	Frais de conception de spots, diffusion de spots	92 000	ANPC
	Sous-Total I				5 979 850	
II	ACTIVITES DE REPONSE					

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Acteurs de mise en œuvre et observations
2.1	Prise en charge médicale des sinistrés	Agents de santé ; Formation sanitaires ; Médicaments ; Solutés et consommables	Agents de santé ; Formation sanitaires ; Médicaments ; Solutés et consommable		-	DPS
2.2	Evacuation des blessés	Ambulances fonctionnels, Ambulanciers ; carburant ; Brancard ; Agents de santé et médicament (Réparation et maintenance (Forfait) = 1 000 000 ; Carburant : 500*695)	Ambulance de la DPS ; Ambulance du camp militaire, ambulance tricycle ; Ambulanciers ; Brancard ; Agents de santé et médicaments	Réparation et maintenance des ambulances ; carburant	1 347 500	DPS
2.3	Enterrement digne des victimes	Corbillard ; Sacs mortuaires ; Manœuvres ; Agents de santé ; EPI ; Magistrats (Prise en charges des manœuvres : 15 000 par tombes*10 ; Carburant : 100*695 ; EPI : 20000*5 ; sacs mortuaires : 10000*10)	Manœuvres ; Agents de santé ; EPI ; Magistrats	Corbillard ; sacs mortuaires ; EPI ; Prise en charges manœuvres	419 500	DPS
2.4	Installation des postes de soins mobiles	2 Agents de santé ; Médicaments ; Solutés et consommables ; véhicule ; 1 chauffeur ; Carburant (Carburant : 300*695 ; Prise en charge des agents de santé : 25000*2*3 ; Prise en charge du chauffeur : 25 000*3)	2 Agents de santé ; Médicaments ; Solutés et consommables ; véhicule ; 1 chauffeur	Carburant et prise en charge des agents de santé et du chauffeur	433 500	DPS
2.5	Approvisionnement en eau potable	Camion-citerne ; poste de puisage de citerne ; achat de l'eau potable ; poly tanks (5000 litres) : 370000*2 ; eau potable : 1000*10*7 ; carburant : 500 litres*695)	Poste de puisage	Camion-citerne ; poly tanks ;	1 157 500	TDE, Hydraulique, CSP
2.6	Distribution des comprimés de chlore				PM	DPS

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Acteurs de mise en œuvre et observations
2.7	Assistance en vivre et non vivre	Carburant : 500*695 ; Vivres et non vivres (Forfait pour 100 ménages) : 50000*100	Véhicule ; ressources humaines	Carburant ; vivres et non vivres ; Prise en charge de l'équipe de distribution	5 347 500	ANPC, AS
2.8	Sécurisation des sites d'accueil	Sites d'accueil ; ressources humaines ; la logistique	Sites d'accueil ; ressources humaines (FDS ; Scouts) véhicules ;	Carburant ; prise en charge des RH ;	557 500	FDS
2.9	Prise en charge psychosociale des victimes	Prise en charge du psychologue : 15*35 000		Psychologue	525 000	ANPC, AS, DPS
2.10	Prise en charge des cas de malnutrition	Aliment enrichi : 20*10 000 ; carburant : 50*695	Un nutritionniste ;	Aliment enrichi ; carburant	234 750	DPS
2.11	Scolarisation des enfants déplacés	Kits scolaires (forfait pour 20) = 20*10 000 ; matériels didactiques (forfait)= 30 000*2 écoles;	-	Kits scolaires; matériels didactiques supplémentaires;	260 000	IEPP
2.12	Assistance en matériels, abris et AME pour les sinistrés	Camions; carburant; ressources humaines; matériels pour abris et AME (articles ménagers essentiels)	Camions; ressources humaines	carburant; matériels pour abris et AME	PM	ANPC, AS
2.13	Prise en compte de la scolarisation des enfants en situation de handicap	Personnels spécialisés; matériels didactiques adaptés		Personnels spécialisés; matériels didactiques adaptés	PM	IEPP
Sous-Total II					10 282 750	
III ACTIVITES DE RELEVEMENT						
3.1	Réhabilitation des infrastructures détruites	Tôle; Gravier, ciment; fer; sable; main d'œuvres		Tôle; Gravier, ciment; fer; sable; main d'œuvres	PM	Mairie

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Acteurs de mise en œuvre et observations
3.2	Reconstruction des infrastructures détruites	Tôle; Gravier, ciment; fer; sable; main d'œuvres		Tôle; Gravier, ciment; fer; sable; main d'œuvres	PM	Mairie
3.3	Appui à la réinstallation des populations déplacées dans leur localité de provenance	Camions; carburant; ressources humaines et financières	Ressources humaines	Camions; carburant; ressources financières	PM	ANPC
3.4	Appui aux sinistrés pour la relance des activités de production	Terres cultivables; matériels et équipements agricoles; Géniteurs; construction des PTA (Poulailler Traditionnel amélioré) et BTA (Bergerie traditionnelle Améliorée), Intrants agricoles; Techniciens Agricoles	Terres cultivables; Techniciens Agricoles	Matériels et équipements agricoles; Géniteurs; construction des PTA et BTA; intrants agricoles	PM	Mairie
3.5	Appui aux sinistrés pour la relance des AGR	Ressources humaines et financières	Ressources humaines	Ressources financières	PM	Mairie
Sous-Total III					-	
TOTAL					16 262 600	
Coordination (5%)					813 130	
TOTAL GENERAL					17 075 730	

Annexe 5 : Liste des responsables humanitaires

N°	Structures	Nom et prénoms	Titres	Contact
1	Mairie	GBEGBENI Antoine Lékpa	Maire Dankpen 1	93 53 20 20
2	ANPC antenne Guérin-kouka	CP NIMON Aboudou Kerim	Chef d'antenne	91 13 37 82
3	Direction Régionale de la Planification	HASSIM Maliawai	Directeur Régional	91 15 42 23
4	INSEED		DG	
5	Direction Préfectorale des Solidarités	TIKIE Binandjak	Directeur préfectoral	90 83 41 01
6	Direction Préfectorale de la Santé	AFO DOGO Afotou	Directeur préfectoral	93 43 47 86
7	IEPP	OTOBÀ Dawatanta	Chef d'inspection	91 18 60 31
8	Direction Préfectorale de l'Agriculture	TAGBA Tchaa	Directeur préfectoral	90 91 58 20
9	Radio La voix de Dankpen	BASSI Essodina	Directeur	90 93 31 53
10	Direction Préfectorale de l'Environnement	SOTOWOU Kossi	Directeur préfectoral	90 93 81 77
11	Direction Régionale de l'eau et d'assainissement	AZOTE	Directeur Régional	90 12 25 26
12	Direction régionale de la cartographie et du cadastre (OTR)	TCHALLA	Directeur Régional	90 89 30 55
13	Trésorerie Dankpen 1	KPAKPAI Hezouwé	Trésorier préfectoral	92701310
14	Gendarmerie	ALOÏ Melezi -Eya		91 94 35 54
15	Commissariat de Police(Guérin Kouka)	GNALO Kémi Tchaa	Commissaire	90 34 31 78
16	Agence de la CEET Bassar	BAYAMNA Dadjama	Chef d'Agence	90 07 54 61/ 90 80 40 53
17	Agence de la TdE	ALI Nakpane	Chef d'Agence	90 03 29 45
18	Croix rouge Togolaise section locale	LAMBIE Hezouwé	Président local	93 38 63 30
19	Régent de Guérin Kouka	NAGBIDJA Yandal	Régent canton	91 79 14 74
20	Président CCD	NASSAYA Tchéou	Président	90 17 91 40
21	Bureau du citoyen	MAKIDJE Kossi	Coordonnateur Bdc	92 64 82 83
22	CIPLEV	GNAMBIKA B.	93169822	